

VAE en zone frontalière



En lien direct avec les problématiques de la formation professionnelle, le projet de validation des acquis de l'expérience (VAE) en zone frontalière s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la cohésion économique et sociale autour de la frontière.

Le programme INTERREG a permis de réaliser une étude sur les pratiques des employeurs en matière de reconnaissance des compétences et des difficultés rencontrées par les salariés pour la valorisation de leurs qualifications. Le projet vise à proposer des approches concertées, entre autres avec la plate-forme de formation transfrontalière AUD, pour engager des actions communes favorisant la VAE. Cette validation a pour avantage, d'optimiser l'utilisation des ressources, de renforcer la compétitivité, de maîtriser les investissements en temps et en argent en jouant sur les coûts et la durée de formation, et d'augmenter la mobilité des salariés.

Porteurs de projet

 AFPA Franche-Comté

 États de Neuchâtel
et de Vaud



	Total	France	Suisse
Coût total*	227.148 € <i>363.433 CHF</i>	114.684 € <i>183.494 CHF</i>	112.464 € <i>179.939 CHF</i>
Subventions publiques* octroyées	186.265 € <i>321.024 CHF</i>	91.747 € <i>179.795 CHF</i>	94.518 € <i>141.229 CHF</i>
Dont FEDER*	68.810 € <i>110.096 CHF</i>	68.810 € <i>110.096 CHF</i>	
Dont fonds fédéraux*	55.747 € <i>89.195 CHF</i>		55.747 € <i>89.195 CHF</i>

* Conversion des francs suisses en euros sous réserve du taux de change

Contacts

 Christian Valenza
christian.valenza@afpa.fr

 Katia Sartori
katia.sartori@ne.ch